

DUCG

DU DE PRÉPARATION AU DCG DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Cette formation est ouverte à l'alternance (Apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue...) à partir de la deuxième année.

NIVEAU LICENCE

- > Formation initiale
- > Formation en apprentissage et formation continue
- > Préparation à la carte

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- > Accéder à des postes d'assistant en comptabilité gestion dans les cabinets comptables ou les entreprises et évoluer vers des postes de cadre confirmé.
- > Présenter des concours pour entrer dans l'administration.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ISEM assure sous forme de diplôme d'université, une préparation sur 2 ou 3 ans aux épreuves nationales du DCG, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, première étape du cursus de l'expertise comptable.

Cette formation se caractérise par :

- > L'intervention d'enseignants universitaires et professionnels fortement impliqués dans les jurys d'examens nationaux jusqu'au diplôme final de l'expertise Comptable (DEC),
- > Des apports fondamentaux sur les plans conceptuels et méthodologiques,
- > Des applications pratiques : travaux sur des études de cas de synthèse.

La préparation au DCG peut s'effectuer en formation initiale (uniquement sur le site de Montpellier) ou continue et par apprentissage sur les sites d'Alès, de Montpellier et de Perpignan.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparation aux unités d'enseignement du DCG :

- UE 1 - Introduction au droit
- UE 2 - Droit des sociétés
- UE 3 - Droit social
- UE 4 - Droit fiscal
- UE 5 - Economie
- UE 6 - Finance d'entreprise
- UE 7 - Management
- UE 8 - Systèmes d'information de gestion
- UE 9 - Introduction à la comptabilité
- UE 10 - Comptabilité approfondie
- UE 11 - Contrôle de Gestion
- UE 12 - Anglais appliqué aux affaires
- UE 13 - Relations professionnelles



CONDITIONS D'ACCÈS

Les **modalités d'admission** dans la formation sont les suivantes :

- > Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent,
- > Être titulaire de tout diplôme donnant des dispenses du DCG (DPECF, BTS, DUT) (entrée en 2^{ème} année),
- > Remplir les conditions d'inscription au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG). Les titulaires d'un diplôme français ou étranger de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle peuvent bénéficier de dispenses d'épreuves, conformément à la réglementation nationale (se renseigner auprès du Secrétariat).

Formation ouverte aux étudiants boursiers.

Sélection des candidats sur dossier.

Les dossiers de candidature seront disponibles sur : <http://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription/>, à partir de fin avril.

POURSUITE D'ÉTUDE

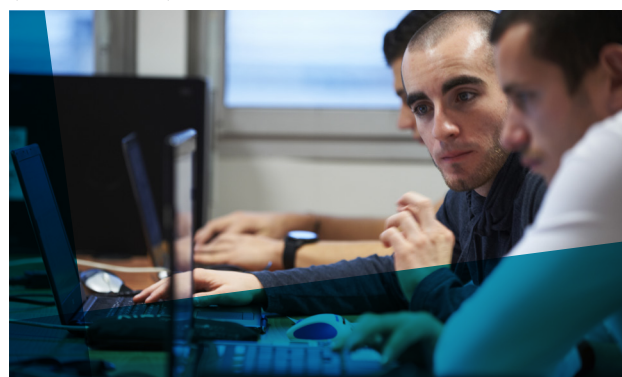
- > Poursuivre le cursus expertise comptable en DSCG.
- > Candidater en Master 1^{ère} année ACI (Audit et Contrôle Interne), CCA (Comptabilité Contrôle Audit), CGSID (Contrôle de Gestion et Systèmes d'Information Décisionnels) ou Finance.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription en formation initiale s'élèvent à 1 200 € par année d'études (500 € pour les étudiants boursiers).

Les droits de la formation par apprentissage sont à la charge de l'employeur.

Pour les formations continues, prise en charge variable (selon dossier).



**MONTPELLIER
MANAGEMENT**

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Union de l'ISEM et de l'AES

DUCG

DU DE PRÉPARATION AU DCG DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

ENSEIGNEMENTS

DUCG 1^{ère} année :

UE 1 - Introduction au droit
UE 5 - Economie
UE 8 - Systèmes d'information de gestion (Introduction)
UE 9 - Introduction à la comptabilité
UE 12 - Introduction à l'anglais appliqué aux affaires (remise à niveau)

DUCG 2^{ème} année

UE 2 - Droit des sociétés
UE 3 - Droit social
UE 4 - Droit fiscal
UE 10 - Comptabilité approfondie
UE 12 - Anglais appliqué aux affaires
Stage en entreprise (préparation UE 13) possible

DUCG 3^{ème} année

UE 6 - Finance d'entreprise
UE 7 - Management
UE 8 - Système d'information de gestion
UE 11 - Contrôle de gestion
UE 12 - Anglais appliqué aux affaires (maintien en vue de l'épreuve orale d'économie du DSCG)
UE 13 - Relations professionnelles

DISPENSES

Certains diplômes permettent d'obtenir des dispenses à certaines épreuves du DCG conformément aux arrêtés suivants :

- > Arrêté du 18 septembre 2012 fixant la liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispense d'épreuve au DCG et au DSCG (Bulletin officiel n°35 du 27 septembre 2012).
- > Arrêté du 30 novembre 2009 fixant la liste des titres et diplômes étrangers ouvrant droit à dispense d'épreuve au DCG et au DSCG.

PARTENARIAT

- > Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables (CROEC),
- > Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier et de Nîmes (CRCC),
- > Association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG).



x wonderful - Crédits photos : Marc Gaillot -

CONTACTS

INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENTREPRISE ET DU MANAGEMENT :

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE :

Djamal Echikr - Tél. : 04 34 43 21 03

djamal.echikr@umontpellier.fr

GESTIONNAIRE :

Géraldine Raynal - Tél. : 04 34 43 20 37

moma-dcg@umontpellier.fr

SERVICE RELATIONS ENTREPRISES ET PROFESSIONNALISATION :

(Alternance, apprentissage et formation continue).

Laetitia Bonfill - Tél. : 04 34 43 20 17 - moma-pro@umontpellier.fr



Union de l'ISEM et de l'AES

Espace Richter

Rue Vendémiaire

Bât. B - CS 19519

34960 MONTPELLIER Cedex 2

Tél. : 04 34 43 20 00

INSTITUT-MONTPELLIER-MANAGEMENT.FR

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017/2018